



COMMUNE DE COUFFÉ

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 07 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf le sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de COUFFE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Bertrand RICHARD, 1^{er} Adjoint au Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRÉSENT(E)S :

M. Rémy BOURCIER, M. Laurent CHAILLOU, Mme Nathalie COURGEON, M. Anthony GARNIER, Mme Magali JAHAN, Mme Sylvie LE MOAL, Mme Sylvie LECOMTE, Mme Suzanne LELAURE, M. Claude LERAY, M. Bruno MICHEL, Mme Géraldine MOREAU, M. Bertrand RICHARD, M. Pascal ROBIN, Mme Florence SALOMON, M. Éric SOULARD

ABSENT(E)S-EXCUSÉ(E)S :

M. Laurent COQUET
Mme Martine CORABOEUF
Mme Patricia LEBOSSE
M. Dominique NAUD

POUVOIRS

M. Laurent COQUET donne pouvoir à M. Pascal ROBIN
Mme Martine CORABOEUF donne pouvoir à M. Bertrand RICHARD
Mme Patricia LEBOSSE donne pouvoir à Mme Nathalie COURGEON
M. Dominique NAUD donne pouvoir à Mme Sylvie LECOMTE

Mme Florence SALOMON a été désignée secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019
2. Décisions du maire prises en application de l'article L.2122-22 CGCT
3. Vente du lot libre lot N°3 du site St Jérôme à M. et Mme MORELLO
4. Tirage au sort sur la liste électorale pour le renouvellement du Conseil de Développement
- COMPA
5. Comptes rendus de Commissions / Comités
6. Questions diverses



1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 octobre 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la séance du 10 octobre 2019.

2. Décisions du maire prises en application de l'article L. 2122-22 CGCT

Par délibération du 19 juillet 2016, le Conseil Municipal a délégué au Maire les attributions prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Aux termes de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22.

C'est dans ces conditions qu'il est rendu compte ci-après les décisions :

Numéro	DATE DE SIGNATURE	TIERS	DÉSIGNATION	MONTANT (TTC) en € - Observations
D-2019-139	4-oct.-19	HEXATEL	Téléphonie pour travaux mairie	1 406.35 €
D-2019-140	10-oct.-19	GIROD	Panneaux sentiers	211.40 €
D-2019-141	15-oct.-19	GRÉGOIRE MOTOCULTURE	Petite tronçonneuse	427.50 €
D-2019-142	17-oct.-19	BONSAÏ	Mise en sécurité arbre suite tempête	396.60 €
D-2019-143	18-oct.-19	CLAUDE	Réparation préau école suite tempête	1 411.97 €
TOTAL				3 853.82 €

3. N°2019-11-102 Vente du lot libre lot N°3 du site St Jérôme à M. et Mme MORELLO

M. et Mme Michel DAUDIN s'étaient portés acquéreurs du lot N°3 du site St Jérôme suite à la délibération du 28 mars 2019 mettant en vente, en l'état, l'ensemble des lots libres de ce site.

Par délibération en date du 16 mai 2019, le Conseil Municipal avait décidé de vendre le lot libre N°3 - références cadastrales provisoires E104p-1754p, surface : 365 m² du site « St Jérôme » au prix de 96,00 € le m² HT soit 115,20 € TTC le m², sur la totalité : 35 040.00 € HT soit 42 048.00 € TTC à M. et Mme Michel DAUDIN – 63, les Plantes 44521 COUFFÉ.

À la demande de M. et Mme Michel DAUDIN, la commune a fait réaliser une étude de sol sur les 3 lots libres du fait de la topographie, notamment celle du lot N°3.

Par courrier en date du 29 août 2019 M. et Mme Michel DAUDIN informent la commune de leur désistement pour l'acquisition du lot N°3 du site St Jérôme.

Après un appel à candidature, M. et Mme MORELLO demeurant au 72, La Rousselière 44521 OUDON, se sont portés acquéreurs de ce lot par courrier en date du 16 octobre 2019, après avoir visité la parcelle et pris connaissance de sa topographie.

Vu le code Général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de France Domaines en date du 04 mars 2019 déterminant la valeur vénale du site « St Jérôme » à 96€/m² HT,

Vu le plan de bornage en date du 14 mars 2019 réalisé par le cabinet géomètre ARRONDEL Société Géomètre-Expert - 122, Place Maurice Gélinau 44154 ANCENIS établissant un plan cadastral avec des numéros de parcelles provisoires,

Vu la délibération en date du 28 mars 2019, le Conseil Municipal décidant la vente des lots libre N°1, 2 et 3 du site St Jérôme au prix de 96,00 € le m² HT soit 115,20 € TTC le m², disant que ces 3 lots seront proposés à la vente, par ordre de priorité, aux premières offres d'achat reçues en mairie et que les frais d'actes de notaire seront pris en charge par les acquéreurs.

Vu le désistement de M. et Mme Michel DAUDIN – 63, les Plantes 44521 COUFFÉ pour l'acquisition du lot N°3 du site St Jérôme.

Vu l'offre d'achat du lot libre N°3 - références cadastrales : E 1792 et E 1798, surface : 365 m², reçu le 17 octobre 2019 de M. et Mme MORELLO demeurant au 72, La Rousselière 44521 OUDON,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de vendre, en l'état, le lot libre N°3 - références cadastrales E 1792 et E 1798, surface : 365 m² du site « St Jérôme » au prix de 96,00 € le m² HT soit 115,20 € TTC le m², sur la totalité : 35 040.00 € HT soit 42 048.00 € TTC à M. et Mme MORELLO demeurant au 72, La Rousselière 44521 OUDON
- **DIT** que les frais d'acte de notaire seront pris en charge les acquéreurs,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente du lot libre N°3 du site « St Jérôme » ainsi que toutes les pièces nécessaires pour cette vente.

4. Tirage au sort sur la liste électorale pour le renouvellement du Conseil de Développement - COMPA

Composé d'une quarantaine de bénévoles représentant la société civile, le Conseil de développement remplit une mission consultative auprès des élus de la communauté de communes. Il est un lieu d'expression et de dialogue entre des personnes d'horizons très divers qui expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.

En Conseil Communautaire le 17 octobre 2019, les élus communautaires ont décidé de la création d'un cinquième collège de membres au sein du Conseil de Développement. Ce collège sera composé de citoyens tirés au sort sur listes électorales, avec pour objectif d'intégrer à cette instance début 2020 des habitants n'ayant pas forcément l'habitude de la participation citoyenne.

C'est pourquoi la COMPA sollicite la commune pour procéder à ce tirage au sort de 10 femmes et 10 hommes inscrits sur les listes électorales de la commune.

Dans le souci de garantir la transparence de la démarche, ce tirage au sort est réalisé par au moins deux élus.

Le tirage au sort effectué par deux élus : M. Laurent CHAILLOU et M. Anthony GARNIER. Les résultats sont les suivants :

Renouvellement du Conseil de Développement du Pays d'Ancenis : Collèges des tirés au sort

Nom(s)	Prénom(s)	Date de naissance	Femme ou Homme ?	Adresse postale complète	Justification en cas de nom barré (élu municipal ou communautaire / déjà 10 femmes/ ou déjà 10 hommes)	En cas de nom conservé : indiquer par exemple « femme n°2 » afin d'arrêter le tirage dès que vous avez une « femme n°10 » et un « homme n°10 »
MOUSSA	Ismaël	02/02/1978	Homme	75, Moulin de la Tessaudière 44521 COUFFÉ		Homme N°1
BIGOT	Céline	13/11/1968	Femme	La Coudraie 44521 COUFFÉ		Femme N°1
CHEVALIER	GUY	06/02/1948	Homme	416, rue Général de Charette de la Contrie de 4521 COUFFÉ		Homme N°2
POIRIER	Isabelle	05/01/1970	Femme	177, Les Plantes 44521 COUFFÉ		Femme N°2
HAMON	Pierre	22/11/1938	Homme	229, Les Mazeriers 44521 COUFFÉ		Homme N°3
COQUET	Louis	27/08//1935	Homme	La Simonière 44521 COUFFÉ		Homme N°4
BONNIER	Yvette	03/04/1970	Femme	25, La Gerbauderie 44521 COUFFÉ		Femme N°3
MOULTON	Eric	27/07/1970	Homme	34, La Gruère 44521 COUFFÉ		Homme N°5
VALLEE	Sébastien	26/07/1991	Homme	8, Impasse de la Croix Pasquier 44521 COUFFÉ		Homme N°6
SERBE	Laura	25/10/1996	Femme	La Taunière 44521 COUFFÉ		Femme N°4
SERENNE	Rolande	29/06/1959	Femme	Le Pas 44521 COUFFÉ		Femme N°5
LORIEU	Thierry	26/06/1975	Homme	Le Bois de la Motte 44521 COUFFÉ		Homme N°7
PHO	Lynn Dao	26/06/1975	Femme	Le Haut Vieux Couffé 44521 COUFFÉ		Femme N°6
PRAUD	Erwan	01/10/1999	Homme	61 La Pichaudière 44521 COUFFÉ		Homme N°8
DENIS	Virginie	05/07/1978	Femme	5, rue du Stade 44521 COUFFÉ		Femme N°7
ESSEUL	Vincent	22/03/1980	Homme	141 Le Moulin St Philbert 44521 COUFFÉ		Homme N°9
MORIN	Philippe	21/05/1971	Homme	246, La Richevardière 44521 COUFFÉ		Homme N°10
CORABOEUF	Marie Annick	19/07/1960	Femme	8, rue du Château 44521 COUFFÉ		Femme N°8
BERTAUX	Evelyne	31/01/1950	Femme	Le Bois de la Motte 44521 COUFFÉ		Femme N°9
BOURCIER	Chantal	02/05/1973	Femme	70, rue des Pressoirs 44521 COUFFÉ		Femme N°10

5. Comptes rendus de Commissions / Comités / Intercommunalité

- 5.1. CR du 09 septembre 2019 du Comité consultatif affaires sociales et du comité consultatif vie associative pour le téléthon
- 5.2. CR du 1^{er} octobre 2019 de la Commission municipale Communication
- 5.3. CR du 16 octobre 2019 du Comité consultatif Affaires Sociales et CCAS
- 5.4. Commission municipale d'Urbanisme du 06 octobre 2019 (Échanges sur la possibilité de préempter ou non lors de la présentation d'une DIA de « la Sucrierie »)
- 5.5. CR Comité Consultatif bâtiments
- 5.6. CR Travaux en cours

6. Questions diverses

- 6.1. Rappel actualités SIVOM de Ligné : Semaine parentalité du 12 au 16 novembre 2019
- 6.2. Commémoration du 11 novembre : Armistice
- 6.3. Courrier du Conseil Régional : octroi à la commune d'une subvention d'un montant de 50 000€ pour l'acquisition et viabilisation de la surface assise de l'espace santé pluridisciplinaire
- 6.4. Rectificatif : Le conseil municipal de janvier 2020 aura lieu le mercredi 29 janvier 2020 et non le jeudi 29 janvier comme indiqué précédemment sur Couffé info
- 6.5. Article Ouest France : Échanges sur le démenti et ou rectificatif sur « les travaux du carrefour de la Favrie »

Séance levée à 21h48

FEUILLE SIGNATURES REGISTRE PROCÈS VERBAL 2019

SÉANCE N°11 – PROCÈS VERBAL : Délibérations N°2019-11-102 à N°2019-11-102

L'an deux mille dix-neuf le sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de COUFFE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Bertrand RICHARD, 1er Adjoint au Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la séance a été publique.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

PRÉSENTS :

M. Rémy BOURCIER, M. Laurent CHAILLOU, Mme Nathalie COURGEON, M. Anthony GARNIER, Mme Magali JAHAN, Mme Sylvie LE MOAL, Mme Sylvie LECOMTE, Mme Suzanne LELAURE, M. Claude LERAY, M. Bruno MICHEL, Mme Géraldine MOREAU, M. Bertrand RICHARD, M. Pascal ROBIN, Mme Florence SALOMON, M. Éric SOULARD

ABSENTS-EXCUSÉS :

M. Laurent COQUET
Mme Martine CORABOEUF
Mme Patricia LEBOSSE
M. Dominique NAUD

POUVOIRS

M. Laurent COQUET donne pouvoir à M. Pascal ROBIN
Mme Martine CORABOEUF donne pouvoir à M. Bertrand RICHARD
Mme Patricia LEBOSSE donne pouvoir à Mme Nathalie COURGEON
M. Dominique NAUD donne pouvoir à Mme Sylvie LECOMTE
Mme Florence SALOMON a été désignée secrétaire de séance.

NOM PRÉNOM	SIGNATURE	NOM PRÉNOM	SIGNATURE
M. BOURCIER Rémy		M. LERAY Claude	
M. CHAILLOU Laurent		M. MICHEL Bruno	
Mme COURGEON Nathalie		M. Mme MOREAU Géraldine	
M. GARNIER Anthony		M. RICHARD Bertrand	
Mme JAHAN Magali		M. ROBIN Pascal	
Mme LE MOAL Sylvie		Mme SALOMON Florence	
Mme LECOMTE Sylvie		M. SOULARD Éric	
Mme LELAURE Suzanne			